

Transport : le Cese rêve d'un « Airbus de l'e-mobilité »

Dans son [avis sur la mobilité numérique](#) du 14 avril, le **Conseil économique, social et environnemental** (Cese) préconise un ensemble de mesures pour tirer profit des bouleversements qu'apportent la téléphonie mobile et les smartphones dans les transports (des trains à l'autopartage). La création d'un Airbus de la mobilité et de plateformes de services publics et privés sont au menu.

Réviser le droit européen sur les concentrations

L'assemblée consultative recommande de « *construire à partir des grandes entreprises françaises du secteur et en s'appuyant sur leur dynamisme, un **champion européen** à la taille de l'enjeu* », autrement dit un « Airbus européen de l'e-mobilité » pour éviter « une hégémonie américaine dans le secteur ». Pour y parvenir, le droit européen sur les concentrations devrait donc être révisé. Et les pouvoirs de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (**Cnil**) renforcés.

Le Cese préconise, par ailleurs, la création de plateformes de services publics et privés « où l'on trouverait toutes les solutions de transport de porte-à-porte enrichies d'offres commerciales et de tourisme ». Ces plateformes doivent pouvoir rivaliser avec des services américains d'intermédiation, Uber en tête, sans oublier les généralistes **Gafa** (Google, Apple, Facebook, Amazon). Pour y parvenir, l'État, les collectivités et les grands groupes comme la **SNCF** et **Transdev** ont tout intérêt à travailler en bonne intelligence avec les PME et les start-up françaises du numérique.

Lire aussi :

[L'ouverture des données de transport un casse-tête français](#)